

## une dissert' en constit' de L1!!! besoin d'aide

Par **amyliane**, le **16/03/2008** à **11:47**

bonjour à tous!

j'ai eu 5/20 à mon dernier sujet, et il va être dur de rattraper ça!

là, mon sujet c'est : En quoi la revalorisation du ^parlement participe au rééquilibrage des institutions? (Vème R)

quelqu'un peut-il l'aider?

je ne sais pas faire de plan. ni trouver de problématique!

j'ai des idées car je connais mes cours mais les dissertations...

merci de vos coms!

bonne journée!

Par **Morsula**, le **16/03/2008** à **12:23**

Bonjour,

La Charte du forum vous impose de donner vos premiers éléments de réflexion sur le sujet si vous souhaitez de l'aide. Peut-être devez-vous aussi revoir la méthodologie ? Le cas échéant vous trouverez de nombreux messages en rapport avec la méthodologie sur ce forum, il vous suffit de lancer quelques recherches twinkl twinkl not found or type unknown

Bon courage.

Par **A.laure**, le **16/03/2008** à **14:15**

Coucou!

Déjà , Il faut que tu commence toujours par cerner ton sujet, par exemple pose toi des questions :

-Pourquoi parle t on de REvalorisation? C'était comment avant? (rappelle toi vers la fin de la

4e... )

-Qu'ont fait les constituants pour revaloriser le parlement?

Bref essaye de cerner le sujet, de le comprendre après concernant la problématique cherche pas midi à 14h elle est donnée dans le sujet, si le sujet..

Voilà j'espère t'avoir un peu aidée

Par **jeeecy**, le **16/03/2008** à **15:41**

Bonjour et bienvenue sur Juristudiant

vous êtes sur un forum d'entraide, donc bien sûr que nous allons vous aider

pour autant, il existe des règles sur ce forum

pour toute dissertation, cas pratique ou commentaire, il faut joindre ses premiers éléments de réflexion, la problématique retenue et le plan que vous souhaitez retenir

une fois ces éléments en ligne, nous pourrons vous aider

comme ces éléments ne sont pas joints, votre est déplacé dans la partie trou noir

il s'agit d'une partie du site destinée à recueillir temporairement les posts qui ne respectent pas la charte

pour sortir du trou noir, merci de vous conformer à la charte (et donc aux règles énoncées ci-dessus

merci

Jeeecy

Par **amyliane**, le **17/03/2008** à **13:24**

merci pour vos réponses!

en effet je veux bien croire qu'il faille que j'apporte des éléments.

-je sais déjà que cette Vème R est à la fois un régime parlementaire et semi présidentielles.

-si le pouvoir de l'exécutif; du chef de l'Etat est renforcé, le Parlement est libre, il garde divers pouvoirs.

le chef de l'Etat peut obtenir la fin du gouvernement.

-ce n'est plus le Parlement qui nomme les membres de l'exécutif.

-il détient un nouveau pouvoir; constituant.

-le Parlement n'est pas rigide.

-La Constitution de 58 est souple.

-s'il y a renforcement de l'exécutif alors il y a une meilleure séparation des pouvoirs. Aussi les institutions devraient être plus stables.

-c'est aussi sous la Constitution de 58 que se développe la décentralisation.

C'est tout ce qui me vient à l'idée. disons que j'ai conscience des progrès notamment liés au développement des droits de l'homme, de la souveraineté nationale plus certaine, et de la séparation des pouvoirs.

en espérant avoir de vos nouvelles, parce que mise à part les cours et littératures au Lycée, les dissertations n'ont jamais été mon fort.

merci beaucoup.